

Comment valoriser les ressources cachées du Guiers Mort?



Charlotte GUILLEMOT

Mémoire de Master 1 sous la direction de Mr Bernard Pecqueur

Année 2004-2005

*« Partout de l'eau qui gronde et de l'eau qui murmure ;
Des arbres noirs et verts ; des dômes de verdure ;
De ténébreux vallons pleins d'ombre et de fraîcheur ;
Offrant leurs voluptés au touriste rêveur :
Des rocs aux flans pelés, aux titaniques cimes ;
Des lichens tapissant les parois des abîmes ;
Des neiges s'irisant aux rayons du soleil ;
Des beaux rhododendrons au calice vermeil. » (...)*

B. NICOLLET, 1853

INTRODUCTION :

1 CHAPITRE INTRODUCTIF :

1.1 Présentation du mémoire :

Ce travail prend place dans le contexte d'un mémoire de Master 1 de géographie économique durant l'année universitaire 2005. Il s'agit, en accord avec le Président de l'association des Amis du Parc, Mr Barbon, et l'enseignant Mr Bernard Pecqueur, de trouver des pistes de valorisation des ressources patrimoniales naturelles et culturelles de la vallée du Guiers Mort. Mes réflexions vont donc s'argumenter autour d'une question principale, qui est :

Comment valoriser un potentiel naturel et historique en situation conflictuelle dans un PNR ?

Mes questions secondaires, qui partent de la question principale, sont donc :

Dans ce cadre de valorisation des ressources, la logique du Parc est un atout ou une contrainte pour les différents projets d'acteurs ?

Peut-il y avoir des ressources contradictoires ou des ressources complémentaires ?

Qu'est-il impossible de valoriser, et selon quels acteurs ?

Comment éviter les conflits d'usage ?

Pour m'orienter dans mon travail, j'ai effectué des entretiens auprès d'acteurs importants de la vallée du Guiers Mort. Voici la liste des fonctions des personnes interrogées :

- responsable à l'office National de Forêts, février 2005
- Personnel au centre social de Saint Laurent du Pont, février 2005
- Adjoint au maire de Saint Laurent du Pont, février 2005
- Adjoint au maire de Saint Pierre de Chartreuse, mars 2005
- Membre du comité intercommunal de la vallée du Guiers (CIVG), mars 2005
- Responsable au Parc Régional de la Chartreuse, mars 2005
- Chargé de mission au Parc Régional de la Chartreuse, mars 2005

J'ai également fait une visite guidée du Guiers Mort avec un membre de l'association des Amis du Parc.

1.2 Définition des termes du sujet :

Valoriser : C'est créer de la valeur. Selon Le Petit Robert 2001 : « *Donner de la valeur à quelque chose ou quelqu'un, ou en augmenter sa valeur* ».

Pour Brunet¹, « *La valeur d'un site peut être jugée grande, médiocre, exceptionnelle, selon les usages distincts et souvent contradictoires.*

Valoriser un site est en tirer parti en y créant des activités, des usages nouveaux qui créent de nouvelles valeurs. »

Ressources : selon Le Petit Robert 2001 : « *Moyens matériels (hommes, réserves d'énergies) dont dispose ou peut disposer une collectivité. Exemple : ressource en hommes ou en matériel d'une entreprise ; ressources naturelles d'un pays ; ressources pétrolières d'une région.* »

Pour Brunet², « *certaines ressources sont naturelles, d'autres non.*

Ce mot est l'un des plus ambigus de la géographie, car une ressource est toujours relative : elle n'existe comme ressource que si elle est connue, révélée, et si l'on est en mesure de l'exploiter ; sinon, ce n'est pas encore une ressource. Une ressource est toujours un moyen pour créer de la richesse. Or en ce sens, tout est ressource, on peut tirer profit de tout. (...) Une ressource n'existe que perçue, nantie d'une valeur d'usage. Il faut donc qu'elle soit socialisée. (...) La société fait les ressources.

¹ BRUNET, 1998, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, édition Reclus - La Documentation Française, Paris.

² BRUNET, 1998, op. cit.

2 APPLICATION SUR UN TERRAIN PARTICULIER

2.1 La vallée du Guiers Mort, une vallée aux multiples facettes:

Je tiens à préciser tout d'abord que je considère dans mon étude ce que j'appelle la « vallée du Guiers Mort », c'est à dire la rivière et ses abords immédiats, de Saint Pierre de Chartreuse à Saint Laurent du Pont, en englobant le monastère de la Grande Chartreuse.

Photo Guiers Mort

Les vertigineuses gorges du Guiers Mort, d'environ 8km de long, occupent une place centrale dans le massif, et sont au cœur d'initiatives diverses. Situées entre St Laurent du Pont et St Pierre de Chartreuse, il s'agit d'un des sites emblématiques de la Chartreuse, tant au niveau du patrimoine naturel que culturel.

C'est avec la création de l'Ordre des Chartreux en 1084 par St Bruno et ses six compagnons (qui ont instauré l'Ordre des Chartreux), que les gorges du Guiers Mort sortent de l'anonymat. Installées dans le Désert de la Grande Chartreuse, les gorges sont un rempart protecteur, permettant aux moines de s'isoler du monde extérieur, pour vivre leur vie de méditation et de prières.

Mais les gorges sont aussi la seule voie d'acheminement des diverses matières premières indispensables à la survie de la communauté. Au fil des siècles, les Pères Chartreux ont sans cesse aménagé, transformé et élargi le chemin d'accès au monastère, créant de nombreux ouvrages d'arts pour franchir le Guiers Mort et faciliter le transport des marchandises.

Ils ont aussi développé, grâce à la force motrice de la rivière, de nombreuses activités : scieries, tanneries, et surtout hauts fourneaux, qui jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle faisaient la renommée du site, en France et en Europe. Les gorges du Guiers Mort, sur le site de Fourvoirie, étaient aussi le lieu où les Pères Chartreux distillaient leur liqueur.

Ce site regorge de monuments classés dont de nombreux ponts, et possède toujours son caractère sauvage, mais fragile.

Ces gorges s'inscrivent dans le massif de la Chartreuse, qui rassemble, sur un espace restreint, un patrimoine riche et diversifié : des paysages et un environnement remarquables qui

abritent une tradition spirituelle millénaire, et les vestiges d'activités industrielles prestigieuses, qui rayonnent bien au delà des frontières hexagonales, contribuant à la notoriété de la région

Cet espace exceptionnel jouxte des espaces urbains et économiques particulièrement dynamiques : des agglomérations (les « villes portes ») aux ambitions affirmées, et un sillon alpin que sa croissance démographique place aux premiers rangs de l'hexagone.

La porosité entre le massif et ces espaces crée une situation particulièrement originale : celle d'un parc naturel régional quasiment en banlieue d'agglomérations urbaines, ouvrant ainsi des possibilités inédites mais faisant peser aussi des menaces sérieuses sur son caractère remarquable, c'est à dire sur son identité et sur ses atouts pour son avenir.

Le Parc Régional de la Chartreuse est créé en 1995. Il regroupe 36 000 habitants sur 52 communes, soit 69 000 hectares.

C'est une entité géographique, un territoire rural fragile, au patrimoine remarquable, qui s'organise autour d'un projet pour assurer durablement sa protection, sa gestion et son développement économique et social.

Le parc a une grande richesse patrimoniale à préserver et à valoriser face aux défis de la pression urbaine et de la fréquentation touristique.

L'organisme chargé de la gestion du parc est un Comité Syndical composé de délégués élus, qui élisent un Bureau à chaque renouvellement de mandat.

Le parc n'implique aucune réglementation particulière, mais a pour mission de :

- préserver et valoriser les patrimoines culturels et naturels,
- favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie,
- aménager le territoire,
- informer et sensibiliser habitants et visiteurs,
- conduire des actions expérimentales innovantes.

Il naît d'une volonté locale de mener un projet de protection et de développement harmonieux sur un territoire qui présente une entité remarquable et s'appuie sur l'affirmation d'une identité forte. Cependant, il ne faut pas oublier qu'un parc régional n'est pas un parc national ; c'est un espace de vie, avec ses habitants et ses entreprises ; il se doit donc également de préserver les emplois sur place.

C'est enfin une intercommunalité qui connaît un grand succès et qui constitue un bel exemple de développement durable.

L'association des Amis du Parc :

Les Amis du P.N.R. de Chartreuse est une association loi 1901 qui a pour objectif de représenter le milieu associatif auprès de la structure du Parc Naturel Régional de Chartreuse. Elle milite pour la cause du Parc, et regroupe des habitants, des membres associatifs, des citoyens et des « intéressés ». Ce sont des partenaires reconnus mais non institutionnels, et de ce fait, ils ne peuvent pas directement se trouver autour de la table de négociations. Ce sont avant tout des animateurs de la vie locale, et l'expression de celle-ci.

Depuis sa création, l'Association des Amis du Parc a mené des actions de sensibilisation au petit patrimoine architectural, à l'environnement, et participe à la conservation de la mémoire collective des Chartroussins.

Elle a dû entreprendre ou participer à des actions de défense de l'environnement, comme par exemple pour l'intégration des gorges du Guiers Mort dans un espace d'intérêt paysager particulier, et lutter contre la construction d'une microcentrale dans les gorges du Guiers Mort avec prise d'eau au Pic de l'oeillette (projet suspendu à la suite de leur action et de celle du parc, mais à nouveau à l'étude en 2002).

Ses préoccupations actuelles portent notamment sur l'élargissement de la route actuelle des gorges du Guiers Mort avec recalibrage des ponts, pontets et tunnels ; ou la pollution atmosphérique induite par la cimenterie dans les gorges du Guiers Mort.

2.2 Les questionnements, les enjeux, les conflits :

Comment concilier le cachet de la route touristique le long du Guiers Mort et les impératifs de sécurisation d'une route à fort trafic ?

Comment valoriser touristiquement des ressources patrimoniales en ruine?

Comment attirer des entreprises créatrices d'emplois, en minimisant leur impact néfaste sur l'environnement ?

Comment éviter les conflits d'usage entre les bûcherons et les promeneurs en forêt ?

Comment garantir la valeur piscicole et sportive (kayak) du lieu, dans l'hypothèse de la réalisation d'une micro centrale hydroélectrique ?

Comment créer de nouvelles activités culturelles complémentaires aux musées de la corrie ou de Saint Hugues de Chartreuse ?

Les acteurs du territoire « Guiers Mort » :

J'ai repéré principalement trois acteurs, que j'estime être les plus importants de ce territoire :

La commune de Saint Laurent du Pont et ses élus,

La commune de Saint Pierre de Chartreuse et ses élus,

Le Parc Régional de la Chartreuse (personnes qui y travaillent).

J'ajouterais à cette liste des acteurs secondaires, mais qui restent importants, à savoir :

L'ONF, gestionnaire des forêts,

Les différentes associations, dont les Amis du Parc,

2.3 Comment concilier le cachet de la route touristique le long du Guiers Mort et les impératifs de sécurisation d'une route à fort trafic ?

2.3.1 La ressource liée au conflit

La route départementale qui relie Saint Laurent du Pont à Saint Pierre de Chartreuse, est, malgré le passage de nombreuses voitures, un itinéraire sauvage, surplombé de falaises abruptes, noyé dans une hêtraie sapinière luxuriante, et rythmé par une succession de tunnels objectivement remarquables, et de ponts parfois très anciens, dont certains sont classés monuments historiques.

Mais cette route est le principal accès entre les deux villages, et en été comme en hiver, c'est un itinéraire très emprunté.

Pour des raisons de sécurité, des travaux d'agrandissement de cette route ont déjà commencé.

Il s'agit de :

Figure 1

Figure 2

le grillage du site du Pic de l'Oeillette pour se prémunir des chutes de pierres,

Figure 3

L'élargissement du pont de la Dame à St. Pierre de Chartreuse avec des parapets en bois et béton.

Figure 4

Le tunnel de Fourvoierie qui courtcircuite le passage en encorbellement dans les gorges en bordure du Guiers,

2.3.2 Le point de vue des Amis du Parc :

L'élargissement du pont de la Dame à St. Pierre de Chartreuse s'est fait avec des parapets en bois et béton particulièrement lourds, alors que le corps du pont a été restitué dans son aspect originel. Cela montre que les aménagements ne sont pas en accord avec les efforts faits pour retrouver l'aspect originel du patrimoine architectural tel que les ponts.

De plus, le tunnel de Fourvoierie courtcircuite le magnifique passage en encorbellement dans les gorges en bordure du Guiers. Et se profilent à l'horizon avant même d'avoir respecté les mesures compensatoires auxquelles les services de l'Équipement s'étaient engagés pour le tunnel de Fourvoierie, l'élargissement des pontets dans la partie la plus étroite des gorges, ainsi que celui des trois tunnels restants.

Ainsi, bientôt aura disparu la route sauvage qui constituait un des attraits majeurs des circuits touristiques en Chartreuse au profit d'un itinéraire banalisé justifié tout au plus par quelques queues de retour de ski, un ou deux week-ends dans l'hiver.

Pourtant, l'exemple de la route de la Bérarde dans le Parc National des Ecrins, nous montre qu'il est possible de maintenir et améliorer une route de montagne sans dénaturer le site.

2.4 Comment valoriser touristiquement des ressources patrimoniales en ruine ?

2.4.1 Comment trouver une vocation à l'ancienne distillerie des chartreux à Fourvoirie, dans un contexte glissements de terrains et d'effondrement des ruines, très coûteuses à remettre en état ? :

Fourvoirie, dont le nom vient de « forata via », la route percée par les Chartreux pour accéder au Désert depuis Saint Laurent du Pont verra l'Ordre y installer en 1862 une distillerie composée d'imposants bâtiments édifiés sur le modèle de l'architecture cartusienne. Il y sera fabriqué la fameuse liqueur « Chartreuse » à la recette secrète. Mais Fourvoirie a surtout été durant plusieurs siècles le siège d'une intense activité métallurgique. Le site réunissait toutes les qualités nécessaires : on y descendait le minerai de fer extrait des différents points du massif, le combustible (charbon de bois) existait en abondance, et le Guiers Mort fournissait l'énergie nécessaire.

Figure 5

Une grande partie des bâtiments a été détruit en 1935 par un glissement de terrain. Il en reste néanmoins d'impressionnantes salles voûtées presque intactes.

L'ancienne distillerie a été classée monument historique le 20 septembre 1993.

Figure 6

Le reste est cependant en état de ruine, et la rénovation, même pour stabiliser ses ruines branlantes, serait extrêmement coûteuse.

Figure 7

Figure 8

2.4.2 Les ponts classés monuments historiques :

2.4.2.1 Généralités sur les ponts :

Il s'agit des six ponts le long du Guiers Mort, tous classés monuments historiques le 1^{er} mai 1923. Trois d'entre eux sont sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse, et les trois autres sur la commune de Saint Laurent du Pont. Ils ont tous situés sur l'itinéraire reliant Saint Laurent du Pont au monastère et à ses dépendances.

Les six ponts qui enjambent le Guiers Mort entre Saint Laurent du Pont et Saint Pierre de Chartreuse, ont de nombreux points communs : ils sont tous construits en pierres, blocs calcaires, à grand appareil.

- Chaque pont franchit la rivière par un arc unique de 4,10 mètres à 12 mètres de portée ;
- Leur implantation est perpendiculaire par rapport au sens du courant ;
- Les voûtes dominent de très haut le cours d'eau ;
- La largeur de la chaussée est relativement étroite, et n'excède pas 4,25 mètres.
- Aucun décor ne vient agrémenter les maçonneries ;
- Tous les gardes corps en pierre ont été rajoutés soit à la fin du XIXème siècle, soit au XXème siècle.

2.4.2.2 Rappel historique :

L'histoire de ces ponts est mal connue, mais ils jalonnent les différents chemins traversant les gorges depuis le XIème siècle.

L'installation des moines dans le Désert de chartreuse remonte au XIème siècle avec la construction par Saint Bruno et ses compagnons de quelques bâtiments, détruits rapidement (1132) par des éboulements. Malgré les reconstructions successives du couvent, les chemins d'accès et les ponts ne seront aménagés qu'à partir de 1495, depuis Saint Laurent du Pont. Ils faciliteront l'activité économique, agricole et industrielle. Ces ponts en maçonnerie soignée et à une seule arche sont mentionnés pour certains dès l'époque médiévale. La plupart, cependant, ne semblent pas être antérieurs au XVIIème siècle, époque de construction des bâtiments actuels de la Grande Chartreuse. Ils étaient souvent accolés à des bâtiments annexes dont il ne reste rien : tanneries, forges, scieries, pavillon d'entrée.

Ils correspondent chacun à la création d'un chemin percé à travers le « Désert » aux XIVème, XVIème, XIXème siècles. Dès les premiers plans illustrant le chemin du XVIème, figure les ponts du Martinet, de la Petite Vache et Pérant.

Jusqu'à l'ouverture de la route départementale, leur entretien était assuré puisqu'ils étaient les seuls à permettre le passage à travers le « Désert ». Ils furent encore l'objet de quelques travaux d'entretien, avec la construction d'un escalier métallique au XIXème siècle à proximité du pont Pérant, lieu romantique par excellence, ou bien utilisés par les forestiers (pont de la Tannerie). Mais aujourd'hui, certains montrent des dégradations inquiétantes, comme le pont de la Tannerie ou le Pont du Martinet.

2.4.2.3 Description détaillée des six ponts :

- **Le pont de la Forge ou du Martinet :**

Appelé également pont de la Fabrique, il a été construit en 1753 pour desservir l'usine de Fourvoirie, il mesure 24 mètres de long pour 4,10 mètres de large et 11,30 mètres de haut.

Il a été restauré en 1910. Situé en contrebas d'une route goudronnée, il existe juste un sentier d'accès très abrupt et impraticable pour les véhicules à moteur. En amont, les maçonneries sont encore stables, mais les infiltrations s'accroissent, et l'effondrement menace.

- **Le pont Pérant :**

Figure 9

Il a probablement été construit en 1500 sur le chemin créé en 1495. Il est actuellement entretenu par l'O.N.F. Il est accessible depuis la route départementale, par le pont Saint Bruno.

Actuellement, des arbres prennent racine de part et d'autre des sommiers, et les maçonneries ont tendance à se déchausser, laissant l'eau s'infiltrer profondément.³

- **Le pont de la Petite Vache :**

Construit au XVI^{ème} siècle, ce pont est situé en amont du pont Pérant. Il enjambe un affluent du Guiers Mort : la rivière de la petite Vache. C'est le plus petit ouvrage de la série des ponts reliant Saint Laurent du Pont au monastère de la Grande Chartreuse.

Il se trouve à quelques mètres du pont Saint Bruno, sur la rive gauche du Guiers Mort. Il ne mesure que 7 mètres de long, pour une largeur de 3,10 mètres, et une hauteur de 3,50 mètres.

Il ne reste de ce pont, probablement emporté lors d'une crue, que quelques claveaux en pierre de belle dimension. Ils subsistent en place grâce à un étaieement installé il y a une dizaine d'années. Son aspect actuel est un arc de pierre soutenu par un coffrage en bois. Selon des témoignages récents, dans les années 1980, ce pont était encore en place.

Aujourd'hui, le pont de la Petite Vache est doublé d'une passerelle en bois construite en amont.

³ Cf. : PNRG : « Etude préliminaire à la restauration des ponts du Guiers Mort », Juin 2004

- **Le pont de la Tannerie :**

Il a probablement été construit en 1652, mais cette date, gravée sur le claveau sommital est peut être la date de sa restauration, car il est situé sur la route du XVIème siècle, et la tannerie d'où proviendrait son nom fût détruite à la fin du XVIème siècle.

Il est placé en contrebas de la route départementale, sur un chemin peu carrossable, encore utilisé par les forestiers. Il présente beaucoup de similitudes avec le pont du Martinet.

- **Le pont du Grand Logis :**

Figure 10

Ce pont, également appelé pont de la Cluse ou de la Porte de l'Enclos, fut construit au XVIème siècle, lors de l'aménagement d'une voie dans le « Désert », permettant d'accéder au Monastère de la Grande Chartreuse. Cet ouvrage est le plus imposant des ponts établis par les Chartreux sur le Guiers Mort, avec ses 17 mètres de long, 4,70 mètres de large et 10 mètres de haut. Il faisait partie d'un ensemble nommé Porte du Grand Logis ou Porte de l'Enclos. Pour préserver la tranquillité des Pères, l'accès au monastère était protégé par des portes, au delà desquelles, les femmes et les hommes armés ne pouvaient passer.

L'époque de construction est le XVIème siècle, et il a été restauré en 1910 puis récemment en 1998, où l'élargissement de la chaussée et la mise en place de parapets pour des raisons de sécurité, en changeant considérablement le profil.

Sur ce pont, la végétation a déjà provoqué de graves désordres : l'effondrement sur la culée rive gauche des parements des rampes d'accès. Les racines des arbres, récemment coupées, servent d'étalement au reste de la chaussée. La tête du parement aval a été remplacé par une couvertine en béton grossier. Par endroits, il ne reste plus que ce béton, et rien en dessous.⁴ Des fissures sont apparues, indiquant que l'affaiblissement des culées s'est répercuté sur l'ensemble du pont. On distingue en plus d'importantes lacunes entre les pierres.

- **Le pont de la Dame :**

Ce pont, datant du XVIème siècle, il est restauré en 1910, et est classé au titre des Monuments historiques depuis 1927. Une restauration récente a été effectuée en 1990, avec la création d'un parapet métallique.

⁴ Cf. : PNRC : « Etude préliminaire à la restauration des ponts du Guiers Mort », Juin 2004

Il se situe à l'entrée du hameau de la Diat, sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse. Cet édifice se trouve sur un site où l'on relève la présence de vestiges d'une ancienne scierie des Chartreux. Ce pont mesure 13,5 mètres de long, pour près de 3,5 mètres de large et 4,7 mètres de haut.

2.5 Comment attirer des entreprises créatrices d'emplois, en minimisant leur impact néfaste sur l'environnement ?

2.5.1 La cimenterie Vicat :

La cimenterie Vicat s'est développée sur le secteur des gorges du Guiers Mort, à Orcière, où elle exploite un banc de marne calcaire. La carrière souterraine forme en rive droite du Guiers un réseau de plusieurs kilomètres. L'extraction moderne fournit un matériau qui est transporté par un petit chemin de fer jusqu'à la cimenterie installée à la Pérelle, un peu en amont de Fourvoirie, site exclusif de production du ciment « Prompt » aux qualités de prise exceptionnelles.

2.5.2 Le problème :

Le principal problème est que l'industrie est polluante, non seulement au niveau de la pollution sonore, olfactive (les poussières de ciment sentent mauvais) ou en ce qui concerne le dépôt des poussières de ciment dans la forêt. Ceci ne paraît pas très compatible avec l'image de nature préservée du Parc.

Mais l'entreprise est ancienne, elle était implantée sur le site bien avant la création du Parc régional (1995), et elle crée des emplois, ce qui permet aux habitants de la vallée du Guiers de travailler sur place, (c'est un des objectifs du Parc).

Alors comment faire des compromis, pour que l'entreprise ne pollue moins ?

Dans un cadre général, comment attirer des entreprises créatrices d'emplois, en minimisant leur impact sur l'environnement ?

2.5.3 Les autres industries et entreprises :

Les deux principales entreprises de la vallée du Guiers Mort se situent sur la commune de Saint Laurent du Pont. Il s'agit de :

- L'entreprise PATURLE, qui est très ancienne, puisque créée par Paul Paturle en 1889. C'est une entreprise métallurgique, tournée vers le laminage à froid et le travail très particulier de l'acier, qui emploie 250 personnes. Elle a été rachetée par une entreprise allemande, Teiss. Cette entreprise est l'essentiel des revenus de St Laurent en ce qui concerne les taxes professionnelles.

- L'entreprise MULTIBASE, qui est une entreprise qui s'occupe de matières premières destinées à l'industrie des plastiques. Créée au départ par Paturle, elle a été rachetée par des américains. Ils emploient 80 à 90 personnes, et se trouve sur la zone intercommunale.

Ces entreprises sont très importantes pour l'emploi, mais également pour les taxes professionnelles qu'elles apportent ; il est donc impératif de les conserver sur ce territoire.

C'est pour cela que les communes comme Saint Laurent du Pont et Saint Pierre de Chartreuse tentent de d'attirer des entreprises.

Cependant, il ne faut pas oublier qu'elles se trouvent dans le périmètre du Parc régional, et donc qu'il faut (surtout pour les nouvelles entreprises), qu'elles respectent un certain nombre de conditions.

2.6 Comment éviter les conflits d'usage entre les bûcherons et les promeneurs en forêt ?

2.6.1 La ressource liée au conflit

Plus de la moitié de la forêt de Chartreuse appartient à des propriétaires privés. L'autre moitié, un peu moins vaste, est gérée par l'Office National de la Forêt.

L'exploitation de bois est estimée entre 80 et 100 mille mètres cubes, dont 30 000 mètres cubes qui sont exportés du territoire sans aucune transformation.

Il existe donc ici une marche de progression potentielle et un risque important de délocalisation de l'outil puisque l'atout de proximité est peu valorisé. Il faut impérativement renforcer la seconde transformation sur le massif afin de pérenniser l'outil de première transformation.

Cet enjeu territorial est d'autant plus fort qu'il conditionne la valorisation de la ressource du bois sur place.

Plus il y aura d'utilisateurs à l'aval, plus il y aura d'attraits ou de concurrence en ce qui concerne l'utilisation des bois de Chartreuse, et plus les chances de dégager des moyens de prendre en compte dans l'exploitation forestière l'exigence environnementale, paysagère et **la cohabitation avec d'autres usages** que celui de la production seront grandes.

Les contraintes de l'exploitation du bois en Chartreuse :

Tout d'abord, 37% de la surface exploitable en Chartreuse comporte un excédent de Gros Bois. Ce constat pose un double problème :

tout d'abord celui du renouvellement de la forêt. En effet, la forêt n'est pas une image statique, comme nous le pensons souvent. Tout comme nous (mais à une autre échelle de temps), un arbre grandit, se développe, vieillit et meurt. Afin d'éviter que la forêt entière ne meurt, l'objectif est de trouver le juste équilibre entre Petit Bois, Bois Moyen et Gros Bois. En Chartreuse, l'excédent de Gros Bois réduit la luminosité au sol nécessaire au développement des jeunes arbres, et nuit ainsi au renouvellement de la forêt.

De plus, les tiges de trop grand diamètre, pour des raisons techniques, sont inexploitable par les machines standard des scieries. Les Gros Bois et surtout les Très Gros Bois perdent donc de la valeur à mesure que le diamètre de leur tronc augmente.

L'excédent de Gros Bois en Chartreuse s'explique par l'insuffisante rentabilité de l'activité (les parcelles sont souvent trop accidentées et la nature du terrain rend souvent l'exploitation impossible lors d'intempéries). Même si la production est plus grande que la consommation, les possibilités d'exportation sont limitées par une trop forte concurrence.

2.6.2 Le problème :

Le problème principal est un conflit d'usage entre les promeneurs en forêt et les bûcherons. Tous veulent avoir accès à la forêt.

Si l'on sait que les forestiers sont indispensables pour que la forêt ne devienne pas trop envahissante, des communes comme Saint Laurent du Pont ou Saint Pierre de Chartreuse, qui recherchent des touristes proches de la nature, ne peuvent pas se passer de randonneurs.

2.6.3 Le point de vue de l'ONF :

Pour l'ONF, ce sont les randonneurs qui empruntent les sentiers de bûcherons,

Pour eux, il y a beaucoup de contraintes :

- la concurrence
- l'exploitation difficile, surtout due à la pente
- des contraintes paysagères : les coupes doivent être effectuées en ne laissant que des trouées inférieures à 1 hectare.
- Des contraintes de sécurité : la départementale 520b qui relie St Laurent du Pont à St Pierre de Chartreuse rend l'exploitation délicate, et doit s'effectuer pour des raisons de sécurité au coup par coup.
- l'aménagement de la forêt domaniale comprend l'accueil du public, qui selon les sites et la configuration du terrain, exerce une pression plus ou moins néfaste. Elle peut-être dommageable à l'environnement comme aux sites eux-mêmes, ceux-ci approchant de la saturation. comme la saturation des parking les jours de forte fréquentation (Correrie), de fortes nuisances sonores incompatibles avec la nature du site (zone de silence aux abords du monastère et sur une partie du Désert), ainsi que des perturbation de la faune dans les zones refuges en hiver (en ce qui concerne les promenades en raquettes et le ski de randonnée). Ce sont donc les touristes qui créent des dommages pour l'environnement,

2.6.4 Le point de vue des randonneurs :

Pour les randonneurs, ce sont les bûcherons qui empruntent les sentiers réservés aux randonneurs. Ils posent de nombreux problèmes :

- Ils laissent des troncs le long des chemins qui parfois l'obstruent,
- Ils ne respectent pas les coupes de moins de un hectare,
- Après le débardage du bois sur les sentiers (qui consiste à faire glisser les troncs de la zones d'exploitation à la route, en s'aidant de la pente), les chemins sont impraticables : des ornières se créent, la boue s'accumule...

2.6.5 Le point de vue du Parc:

Pour le Parc, c'est bien à l'ONF et aux propriétaires privés de remettre les chemins en état, car l'ONF est gestionnaire. C'est également au Conseil Général d'harmoniser les financements. Mais dans la réalité, quand le Parc veut créer des sentiers sur une commune, c'est lui qui le paie, et c'est la commune qui les entretient. Egalement, quand l'ONF décide de créer des entiers sur une commune, c'est la Parc qui les finance, alors que ce n'est pas à lui de tout prendre en charge seul.

2.7 Comment garantir la valeur piscicole et sportive (kayak) du Guiers Mort, dans l'hypothèse de la réalisation d'une micro centrale hydroélectrique ?

2.7.1 La ressource liée au conflit :

L'eau dans le Guiers Mort est d'une excellente qualité piscicole, ce qui lui vaut un classement en rivière de première catégorie. Le Guiers Mort fait également le bonheur des kayakistes qui partent à la découverte des gorges à hauteur du pont routier Saint Bruno, sur un parcours sans cesse renouvelé du fait de la grande variabilité des débits de la rivière.

Légèrement en amont, d'imposants obstacles façonnent des jeux de marmites, tourbillons et blocs rocheux chevauchants qui procurent des ambiances paysagères et acoustiques sans pareil.

2.7.2 Le projet contesté :

2.7.2.1 Historique du projet :

1978 : Intention de la commune de Saint Laurent du pont, de créer une micro centrale en maîtrise d'ouvrage communale.

1985 : Pré-étude EDF, à la demande de Saint Laurent du Pont, concluant à la faisabilité d'un équipement de 500 KW.

1987 : Etude préliminaire par EDF concluant à la rentabilité d'une installation amenant à la présentation d'un projet par la commune.

1995 : Les frères VANDAMME sont retenus à l'issue d'un appel à candidature lancé par la SIVG

1998 : Les frères VANDAMME sont retenus par l'Etat

1999 : Les frères VANDAMME formulent le 26 mars une demande de concession de 50 ans ; l'avis du Parc est sollicité.

2.7.2.2 Un projet ancien :

Le projet n'a rien de nouveau. En effet, dans le document du Touring Club de France « Pour la défense du désert de Chartreuse » de 1910, on peut lire :

« Il s'est trouvé des hommes qui ont pensé à monnayer les eaux cristallines du Guiers Mort, à tirer profit de leur ruissellement. L'esthétique, disent ces barbares, combien cela se paie-t-il ? (...) Plusieurs demandes de concession ont été formées pour les eaux du Guiers Mort.

L'un établirait un barrage au-dessous de Saint Pierre de Chartreuse, vers le Pont du Grand Logis, capterait les eaux du torrent et leur aménagerait dans un collier de fer une chute, pour les rendre après utilisation auprès du Pont Saint Pierre, à l'amont du confluent du torrent de Saint Bruno.

L'autre, complément du premier, reprendrait les eaux en aval de ce confluent et les amènerait en tuyaux sous pression, de façon à les utiliser et à les rendre juste au point où commencent les droits de l'usine Vicat. (...) L'annonce des projets de l'Administration pour l'aménagement du Guiers Mort, entre autre la dérivation complète du Guiers Mort de Saint Pierre de Chartreuse jusqu'à Fourvoirie, a causé au milieu de nous un véritable émoi. La première chute prenant le Guiers à la Dia mettrait son lit complètement à sec, et les bords du Guiers devraient être bétonnés.

Leurs avantages sont très modestes : les deux chutes qu'on peut constituer sur le Guiers, (...) ne donneraient qu'un rendement peu important au regard des travaux et des dépenses considérables qu'elles vont nécessiter. (...) A côté de cela, quels inconvénients ne voyons nous pas à ces entreprises ! D'abord, c'est le site pittoresque le plus connu et le plus classique du Dauphiné (...) Les travaux auront bien ces résultats et ne peuvent en avoir d'autre : un viaduc de fer, des déblais de coulées de terre et de rochers, des tuyaux noirs et leurs supports et appuis, des barrages et des quais de béton. (...) la voix du torrent serait éteinte et remplacée par un silence de mort. (...)

En conclusion, le Syndicat d'initiative de Grenoble et du Dauphiné (...) émet le vœu le plus pressant que l'Administration des Eaux et Forêts, gardienne et protectrice naturelle des paysages nationaux, renonce à la regrettable spéculation qui consisterait dans l'aliénation des droits de riveraineté appartenant à l'Etat sur le Guiers Mort. »

Et un peu plus loin, on voit l'avis de Comité des Sites et Monuments :

« (...) Emet le vœu que les pouvoirs publics repoussent toute demande de concession au sujet des eaux du Guiers Mort »

Puis suit le vœu des Sociétés Alpines :

« Considérant que l'exécution des travaux projetés entraînerait la mise à sec presque complète du Guiers, dans des gorges dont tout l'attrait disparaîtrait avec l'eau du torrent, qu'elle nécessiterait l'établissement de murailles, de ponts, de tuyaux et l'abattage d'un grand nombre d'arbres, et qu'elle aboutirait à une véritable dévastation de la portion de vallée sus indiquée (...)Elèvent une protestation véhémement contre le projet dont il s'agit, et demandent instamment à l'Administration de l'abandonner. (...) S'opposent par tous les moyens en leur pouvoir à un pareil acte de vandalisme ».

Le projet a été finalement abandonné, mais il ressurgit de temps à autres.

2.7.2.3 Le projet récent

Le projet de microcentrale hydroélectrique est présenté dans le rapport numéro 4 du Comité Syndical du 15 décembre 1999. On peut y lire que le projet nécessite la réalisation des ouvrages suivants :

- la réalisation d'un barrage prise d'eau de 4 mètres de hauteur et de 32 mètres de long, au droit du Pic de l'Oeillette, constituant un plan d'eau de 2400 m² ;
- l'installation d'une conduite forcée d'un diamètre de 1.2 mètres et d'une longueur de 2200 mètres enterrée sur la totalité de son parcours ;
- la construction d'un bâtiment presque totalement enterré pour abriter les matériels mécaniques et électriques de protection et de transformation sur une place de dépôt de l'ONF, au niveau du pont de l'Orcière et d'une ligne de 20Kv enfouie sur 1300 m² pour le raccordement sur le réseau de distribution électrique au niveau de la cimenterie Vicat.

2.7.3 Le point de vue des Amis du Parc :

Le projet est assez ancien. Il s'agit d'implanter une prise d'eau sur le site du Pic de l'Oeillette et de dériver une partie du débit du Guiers Mort (la majeure partie en période de débit moyen) dans une conduite forcée enterrée pour la restituer 2,2 Km en aval, au pont de l'Oursière (au passage à niveau). Nous sommes dans la "zone d'intérêt paysager" du Parc sensée préserver toute atteinte au paysage, mais l'intégration paysagère sera parfaite nous dit-on!

Malheureusement, une des parties les plus sauvages et cependant accessible du lit du Guiers Mort (du Pont St. Bruno - Pont Peirant, au Pic de l'Oeillette) verra son débit sensiblement diminué (adieu cascades et marmites tourbillonnantes du pont Peirant).

Le parcours de canoë kayak réputé en hautes eaux de fonte de neige ne sera plus que très rarement praticable (des sportifs de haut niveau viennent chaque année d'Angleterre et d'Allemagne pour s'y mesurer).

Les Frères VENDAMME, propriétaires d'autres microcentrales à travers les Alpes ont présenté un projet qui a été soumis à l'avis du préfet de l'Isère au titre de la demande de concession.

Les Amis du Parc ont été sollicités pour par ce dernier pour donner leur avis. Une étude approfondie du dossier a été menée et a donné lieu à un compte-rendu remis au Parc.

D'autre part, le Conseil Scientifique du Parc a donné à l'unanimité un avis négatif sur ce projet et à tout autre projet qui pourrait être proposé sur ce site.

Figure 11

Les gorges en aval du Pont Peirant

Figure 12

Etroit défilé sous le Pont St. Bruno

Figure 13

Le site du Pic de l'Oeillette où sera construite la prise d'eau.

2.7.4 Le point de vue du Parc :

Dans le rapport numéro 4 du Comité Syndical du 15 décembre 1999, portant sur le « projet de micro centrale hydroélectrique du pic de l'oeillette », on peut lire que :

2.8 Comment créer de nouvelles activités culturelles complémentaires aux musées de la Correrie ou de Saint Hugues de Chartreuse ?

2.8.1 Le musée de la Correrie et le musée d'art sacré contemporain, les deux pôles culturels:

Datant du 12^{ème} siècle, la Correrie est une petite Chartreuse, aussi appelée maison basse en opposition de la maison haute, qui est le monastère des Pères. Tout comme le monastère, elle est composée d'une église, de cellules, mais elle comporte aussi une grange, des écuries, des ateliers et des bâtiments d'exploitation nécessaires à la vie des Chartreux. La Correrie avait aussi pour fonction de protéger le recueillement de l'ermitage des Pères, en y logeant les Frères convers, les invités, les étrangers, les serviteurs de la maison...

Aujourd'hui, la porte d'entrée (où se trouve le logement du fermier de la Grande Chartreuse), l'église, le cloître et les cellules, sont affectés à un musée : le musée de la Grande Chartreuse. Ce musée attire chaque année de milliers de visiteurs, et c'est la première destination des touristes qui viennent en Chartreuse, et l'une des premières de France.

Figure 14

L'autre monument qui accueille de très nombreux visiteurs est le musée d'art sacré contemporain de Saint Hugues de Chartreuse. C'est un musée unique ; une petite église dont l'intérieur a été décoré par le peintre moderne Arcabas. Ce site accueille chaque année des milliers de visiteurs.

Figure 15

Unique en son genre, l'église St Hugues est une attraction singulière pour les amateurs d'art et de théologie. Commencée en 1952 en marge du renouveau de l'art sacré par un jeune artiste inconnu de 25 ans, Arcabas, l'église entière est ceinturée de dominante rouge et or. Sont représentés entre autre sujet, La Cène, la Résurrection, Adam et Eve, St Bruno venant fonder le désert de Chartreuse, la loi de Moïse nous accompagnant dans notre vie quotidienne, le Psaume 150, etc...

53 toiles la propre vision du monde de l'artiste à travers les textes sacrés. Vitraux, tabernacle et autel sculptés, incrustations dans le sol, portes cloutées parachèvent cet ouvrage réalisé en 40 années (entre 1952 et 1992) d'enthousiasme créateur dans l'art et la foi, révélant un lieu pastoral inspiré, à l'usage des croyants autant que des incroyants.

L'église St Hugues est devenue musée départemental en octobre 1984, lors de la donation de ses oeuvres par l'artiste au département de l'Isère.

2.8.2 Le principal problème

Le problème est que les touristes viennent en car ou en voiture, et ne visitent que quelques sites particuliers connus, mais ne s'arrêtent pas dans les villages aux alentours, comme Saint Pierre de Chartreuse, Saint Laurent du Pont ou Saint Hugues de Chartreuse.

3 LES PISTES DE VALORISATION POUR LES RESSOURCES CONFLICTUELLES :

Je tiens à remarquer ici que j'ai pris en compte les points de vue des différents acteurs rencontrés, (voir la liste des entretiens réalisés), et que ce ne sont ici que des propositions que je pense objectives par rapport aux projets et conflits rencontrés.

Valorisation des ressources

Il faut trouver son « avantage comparatif » (Ricardo).

Au cours de certains entretiens, l'aspect spécifique de la vallée du Guiers Mort a été nettement déclaré. Celui-ci fait surtout référence à sa dimension historique et spirituelle, du fait de l'héritage des Chartreux. À cet égard, les ponts, les anciens sentiers des moines et les ruines de leurs activités métallurgiques sont considérés comme fondamentaux pour cette vallée, qui se révèle être en possession de richesses historiques rares et insuffisamment mises en valeur.

3.1 Comment concilier le cachet de la route touristique le long du Guiers Mort et les impératifs de sécurisation d'une route à fort trafic ?

J'ai pu constater que les acteurs avaient des points de vue opposés, quand on leur demande ce que représente cette route pour eux.

La route a certes besoin d'être sécurisée, car c'est une départementale à fort trafic, surtout en haute saison touristique (de décembre à mars, et de juin à fin août). Cependant, cette route est comprise dans le périmètre du Parc de la Chartreuse, elle surplombe une zone de silence, et des ressources patrimoniales importantes ; et par ailleurs, les touristes apprécient en général cette route aux ponts anciens et tunnels taillés à la main dans la roche.

Les solutions sont à regarder dans des cas similaires, à savoir la route de la Bérarde. Cette route a été préservée de gros aménagements, et les touristes s'en accommodent.

Pour cette départementale, je préconise donc :

- Pour remplacer le grillageage des parois, on pourrait soit mettre en place des sortes de paravalanches anti-pierres sur le haut de la falaise, pour qu'ils soient moins visibles, soit trouver des grillages moins visibles, qui s'intègrent mieux au paysage.

- En ce qui concerne l'élargissement des ponts, il paraît parfois indispensable. Cependant, il serait recommandé de respecter les parapets d'origine, et surtout de les construire en pierre, pour que le béton ne jure pas avec le reste des édifices, souvent anciens.
- Enfin, il paraît irréaliste de détruire les tunnels anciens, ou le passage en encorbellement le long des gorges, car ce sont sans conteste des éléments du patrimoine de la vallée. Pour faciliter la circulation, pourquoi ne pas disposer des feux alternatifs à l'entrée et à la sortie des tunnels ?

3.2 Comment valoriser touristiquement des ressources patrimoniales en ruine ?

3.3 Comment attirer des entreprises créatrices d'emplois, en minimisant leur impact néfaste sur l'environnement ?

Selon le Parc, il est impossible pour un territoire vivant de se passer d'entreprises ou d'industries. Il faut donc chercher à les attirer, mais pas n'importe qui, et sous certaines conditions.

En effet, la stratégie consiste ici à choisir ses entreprises. Il faudra donc des entreprises qui :

- emploient des locaux, pour que les personnes puissent « vivre et travailler au pays »
- ne s'implantent pas n'importe où ; pour cela, il faudra construire des zones d'activités, près d'une voie de communication.
- aient une recherche d'une image « verte ». Les entreprises visées seront donc plutôt les entreprises de hautes technologies, qui se préoccupent de leur image et donc de leur environnement. De plus, ces entreprises sont très peu polluantes,
- qui s'intègrent dans leur environnement. Le Parc et les communes devront donc inciter les entreprises à choisir des matériaux tels que le bois, des couleurs sobres, et soigner leur entourage en créant par exemple des jardins, des pelouses ou des fontaines.

En ce qui concerne la cimenterie Vicat, polluante, des normes environnementales devront être respectées. Il a déjà été mis en place des filtres

3.4 Comment éviter les conflits d'usage entre les bûcherons et les promeneurs en forêt ?

Pour une meilleure cohabitation entre les randonneurs et les forestiers, nous pouvons retenir quelques principaux, qui seraient :

- Pour le Parc et la commune de Saint Laurent du Pont, la solution serait de créer des sentiers différents pour les promeneurs et pour les bûcherons. L'ONF ne s'y oppose pas, mais cela coûte cher, et elle ne veut pas assurer ces frais seule. La question se pose alors de savoir qui peut et doit payer pour créer de nouveaux sentiers spécifiques à un usage particulier. Saint Laurent du Pont, en partenariat avec l'O.N.F., s'est engagée à séparer les sentiers de tirage des chemins de randonnées, d'ici à dix ans, mais rien n'est encore fait.

- Une deuxième solution, qui se doit d'être complémentaire, serait de découper le bois sur place pour éviter les amoncellements de troncs sur ou en bord de chemin. Nous pouvons voir que cela se fait déjà très bien en Allemagne, où le découpage du bois sur place ne laisse que des copeaux de bois, qui deviennent de l'humus avec le temps, et se bio dégradent rapidement.

- Enfin, une autre solution complémentaire aux deux précédentes serait d'expliquer le travail des bûcherons par des panneaux explicatifs en bordure de sentier, pour une meilleure connaissance et donc compréhension de ce travail, mais aussi pour des raisons de sécurité. Ces panneaux devront indiquer la durée du travail de coupe pendant la journée, et à quelle période il est souhaitable de ne pas venir se promener à tel endroit par exemple.

3.5 Comment garantir la valeur piscicole et sportive (kayak) du Guiers Mort, dans l'hypothèse de la réalisation d'une micro centrale hydroélectrique ?

3.6 Comment créer de nouvelles activités culturelles complémentaires aux musées de la Correrie ou de Saint Hugues de Chartreuse ?

Nous avons vu que le principal problème est que les touristes viennent visiter les deux principaux sites connus de la vallée du Guiers Mort, à savoir le musée de la grande Chartreuse, et le musée d'art sacré contemporain d'Arcabas à Saint Hugues de Chartreuse, et repartent ensuite sans être passé dans les villages.

Le grand objectif de la mairie de Saint Pierre de Chartreuse serait de créer un musée sur la Chartreuse en général, et qui parlerait de l'histoire du massif en général, avec ses aspects humains, géopolitiques et géologiques. Il serait susceptible de retenir au moins une partie du flux touristique allant visiter la Grande Chartreuse. Ce musée serait situé dans le centre de la commune, et serait un pôle complémentaire aux deux autres musées. Il permettrait ainsi de valoriser l'image même de la commune, et également de faire travailler les hôteliers, bars restaurants ou les commerces.

Le point de vue de Saint Pierre de Chartreuse :

Le grand projet de la mairie de Saint Pierre de Chartreuse est de créer un nouveau pôle culturel dans le village, pour attirer les touristes dans le centre, et faire vivre les commerces, hôtels et restaurants.

3.7 Comment attirer des entreprises créatrices d'emplois, en minimisant leur impact néfaste sur l'environnement ?

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

BRUNET, 1998, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique* édition Reclus-La Documentation Française, Paris.

CHASSAGNE M-E., GORGEU Y., HIRN J-C., 1989, *Guide de la valorisation économique des ressources locales*, Fédération des parcs naturels de France, édition Syros Alternatives. (Cote BU Pradel 711 GUI)

CUARESMA Michel et PECQUEUR Bernard, 1998 *Mener un projet de développement local* Editions d'organisation, collection Service Public, Paris. (Cote BU IGA A8036)

PECQUEUR Bernard, 1996 *Le développement local, mode ou modèle?* Syros, 1989, 2^{ème} édition.

TOURING CLUB DE FRANCE, 1910 *Pour la défense du Désert de Chartreuse*, Grands Etablissements de l'Imprimerie Générale, Grenoble.

Le parc de la Chartreuse 2000, guide GALLIMARD,.

RAPPORTS DE STAGE OU MEMOIRES

BONNIN Anna, 2004, *La perception de la vallée du Guiers Mort auprès d'acteurs institutionnels*, rapport de stage.

DELAHAIE Yann, août 2002, *Quel avenir pour les gorges du Guiers Mort ?*, rapport de stage.

LAJARGUE Romain, 2000, *Territorialités institutionnelles : des projets à la création des parcs régionaux de Chartreuse et des Monts d'Ardèche* Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier, Grenoble. (cote BU IGA THEP A6932a)

ROMANET Fabien, 2001, *La déterritorialisation du Parc Régional de la Chartreuse à travers les dysfonctionnements de son conseil de massif*, Mémoire de DEA GEM, Université Joseph Fourier, Grenoble (cote BU IGA MEMP 2001 16b DEA GEM e2)

RENDUS D'ETUDES, DIAGNOSTICS

PNRC, 1995, *Charte constitutive du parc régional de la Chartreuse*, (cote BU IGA D4374a)

PNRC, octobre 1999, *Rapport numéro 1 du Comité Syndical sur le projet de micro centrale sur le Guiers Mort*.

PNRC, décembre 1999, *Rapport numéro 4 du Comité Syndical sur l'avis concernant le projet de micro centrale hydroélectrique du Pic de l'Ouillette, gorges du Guiers Mort*.

PNRC, décembre 1999 *Position du conseil scientifique sur le projet de microcentrale du Guiers Mort*.

PNRC, Juin 2004, *Etude préliminaire à la restauration des ponts du Guiers Mort*

PNRC, décembre 2004, *Bilan d'activités du Parc Naturel Régional de la Chartreuse de 1995 à 2004*.

PNRC, mars 2005, *Diagnostic économique du 14 mars 2005*.

REVUES, ARTICLES DE REVUES

SITES INTERNET

www.musee-art-sacre-arcabas.com

TABLE DES ILLUSTRATIONS :

TABLE DES CARTES :

TABLE DES FIGURES

Page

Figure 1 : La route départementale 520B qui relie Saint Laurent du Pont à Sait Pierre de Chartreuse (*Photo des Amis du Parc*)

Figure 2 : Le long de la route départementale 520B, le grillageage du site du Pic de l'Oeillette. (*Photo des Amis du Parc*)

Page

Figure 3 : Sur la route départementale 520B, l'élargissement du pont de la Dame à St. Pierre de Chartreuse (*Photo des Amis du Parc*)

Figure 4 : Sur la route départementale 520B, le passage en encorbellement dans les gorges en bordure du Guiers (*Photo des Amis du Parc*)

Page

Figure 5 : Une voûte dans l'ancienne distillerie en ruine (*Photo C. Guillemot et T. Boisseau*)

Page

Figure 6 et 7 : Les ruines de l'ancienne distillerie des moines Chartreux (*Photo C. Guillemot et T. Boisseau*)

Figure 8 : La cheminée qui montre l'activité intense qui se déroulait ici au temps des Chartreux. Ancienne distillerie des moines. (*Photo C. Guillemot et T. Boisseau*)

Page

Figure 9 : Le pont Pérant (*photo : C. Guillemot et Y. Boisseau*)

Page

Figure 10 : Le pont du Grand Logis, et sa porte (*Photo : C. Guillemot et T. Boisseau*)

Page

Figure 11 : Les gorges en aval du Pont Pérant (*Photo des Amis du Parc*)

Figure 12 : Les gorges sous le Pont St. Bruno (*Photo des Amis du Parc*)

Figure 13 : Le site du Pic de l'Oeillette, avec au fond le monolithe. (*Photo des Amis du Parc*)

Page

Figure 14 : l'intérieur de l'église qui abrite le musée d'art sacré contemporain de Saint Hugues de Chartreuse

Figure 15 : Une œuvre du peintre contemporain Arcabas, que l'on peut voir dans le musée. (*Photo www.musee-art-sacre-arcabas.com*)

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIENS DES PRINCIPALES INTERVIEWS :

Mr TIRARD COLLET :

Pensez vous que Saint Laurent du Pont puisse développer une image positive grâce au Guiers Mort ?

Est-ce que vous pouvez expliquer les ressources que vous voyez dans les gorges, et dans la vallée du Guiers Mort, c'est à dire de St Laurent du Pont à St Pierre de Chartreuse ?

Qu'y a-t-il comme industrie et artisanat et agriculture à Saint Laurent du Pont ?

Est-ce que les touristes viennent à St Laurent pour le Guiers Mort ?

Que pensez vous de la filière bois ?

Est-ce que les locaux sont favorables à un projet de développement du territoire ?

Est ce que le parc a une stratégie de développement ?

Pour vous, quelle est l'image de la Chartreuse ?

Mr SARTER :

Que pensez vous des conflits d'usage entre bûcherons et promeneurs en forêt ?

Pensez vous que la « filière bois » soit une véritable dynamique économique actuelle pour la vallée du Guiers Mort ?

Que pensez vous de l'avenir de la filière bois ?

Pensez vous que les activités du type parcours aventure en forêt soit une bonne stratégie de développement touristique ?

Pensez vous que le bois soit une ressource spécifique à la vallée ?

Mr SAUVAGEON :

Pour vous, quelles sont les spécificités de la vallée du Guiers Mort ?

Quels sont les éléments naturels et culturels qu'il faudrait valoriser pour développer la vallée ?

Quels sont les sites naturels et culturels qui attirent le plus de touristes ?

Pensez vous que Saint Laurent du Pont tire profit de l'image de la vallée du Guiers Mort spécifiquement ?

Pensez vous que le Guiers Mort en lui même soit un élément de développement économique ?

Pensez vous que les habitants sont hostiles à un développement de la vallée ?

Dans quelles mesures pensez vous qu'un aménagement du Guiers Mort renforcerait les flux touristiques de la vallée ?

Que pensez vous de l'idée d'attirer des entreprises à Saint Laurent du Pont ?

Mlle ROZEAU :

Quels sont d'après vous les atouts du Guiers Mort ?

Comment les valoriser ?

Quels sont les problèmes de la vallée du Guiers Mort ?

Que pensez vous du projet de micro centrale ?

Pensez vous pouvoir faire office de rassembleur des multiples petits projets de développement, pour avoir un projet global de développement ?

Que pensez vous des rénovations des six ponts classés monuments historiques le long du Guiers Mort ?

Etes vous consulté pour tous les projets des communes ayant lieu sur la zone du Parc?

Avez vous une stratégie de développement ?

Quelles sont les priorités du Parc aujourd'hui ?

Ne pensez vous pas que pour valoriser le Guiers Mort, il ne faille renoncer aux industries ?